

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du Mercredi 27 Mars 2013**

Date de la convocation 12 Mars 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, M.SAGNES Bernard, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, M.SERRADJ Ahmed, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Géraud, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.TOLOS Joseph, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques à Mme FABRE Maryse, Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.NAVAS Gabriel à M.VALLAT Yves, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Géraud,</p>

Objet : Budget 2013 – Révision des Autorisations d'Engagement (AE) et des Crédits de Paiement (CP).

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du Conseil Communautaire les délibérations respectives en date du 24 Mars 2010 fixant les modalités d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement pour l'opération de la réalisation de la ZAC de la Salamane et pour le contrôle technique des installations d'assainissement non collectif, il est proposé au conseil communautaire d'approuver les modifications présentées de façon détaillée ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20130328-2013-03-27-17-DE
Date de télétransmission : 29/03/2013
Date de réception préfecture : 29/03/2013

- ZAC de la Salamane : Actualiser des crédits de paiement existants à partir de 2013,
- SPANC :
 - Révision de l'autorisation d'engagement, compte tenu des prévisions du nombre de diagnostics autant sur des contrôles obligatoires que non obligatoires sur les installations neuves ;
 - Révision des crédits de paiements 2013 compte tenu de ces considérations.

SUIVI DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							
N°AE	LIBELLE AE	MONTANT AE	Révision 2013 AE	CP 2009	CP 2010	CP 2011	CP 2012
2010-04	Diagnostic SPANC	65 492,96	70 191,74		0,00	8 120,84	26 120,90
01	ZAC Salamane	15 900 000		54 897,46	49 992,61	7 337 805,52	3 511 092,93

SUIVI DES CREDITS DE PAIEMENT					
N°AE	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017
2010-04	35 950,00				
01	2 568 100,00	910 000	880 000	460 000	128 111,48

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les modifications présentées de façon détaillée ci-dessous

APPROUVE la révision des autorisations d'engagement et les répartitions des crédits de paiement de la ZAC de la Salamane et pour le contrôle technique des installations d'assainissement non collectif du Service Public d'Assainissement Non Collectif, telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.